

Faux-plafond, soffite & caisson au sol Hauteur mini sous faux-plafond & soffite: 2,20m

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement.

Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les retombées, les soffites, les faux plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

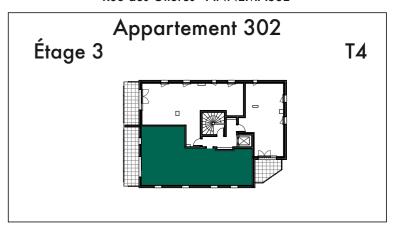
\*Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau, aucun de ces éléments n'est fourni, à l'exception de l'évier sur meuble suivant descriptif.



## **SCCV ANNEMASSE - GLIÈRES**



Rue des Glières - ANNEMASSE



## **TABLEAU DE SURFACES**

PIECES	SURFACES HABITABLES		
Entrée	6,66 m <sup>2</sup>		
Séjour/Cuisine	30,06 m <sup>2</sup>		
Dégagement	2,38 m <sup>2</sup>		
Chambre 1	12,73 m <sup>2</sup>		
Chambre 2	10,48 m <sup>2</sup>		
Chambre 3	10,26 m <sup>2</sup>		
Bains	4,54 m <sup>2</sup>		
Salle d'eau	2,20 m <sup>2</sup>		
WC	1,91 m <sup>2</sup>		
SURFACE TOTALE	81,22 m <sup>2</sup>		
U and a man a control of a male along at \$ a control of a male			

Hauteur sous plafonds des pièces principales sauf mention particulière: 2,50m

•	•		•	·
		Balcons	15,47 m <sup>2</sup>	

Date d'édition: 29/06/2023



